

Nomenclature 7.5**N° 2014/04-21**

L'an deux mil quatorze, le dix avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. André BOUTHEMY, Maire.

Étaient présents : MM, André BOUTHEMY, Laurent FOURRAGE, Michel BOUVIER, Meddy DELAHAIE, Rémi BARON, Coraline BOULLERY, Françoise BUSSON, Bruno DELALANDE, Jérôme DROUILLE, Fernand GEFFRAULT, Angélique GENOUEL, Pascal GRANDGIRARD, Stéphane JEULAND, Yannick MARTIN, Sophie NIEZ.

Absents.

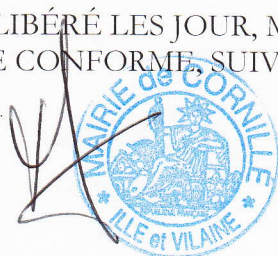
Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15	Les Conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de quinze, il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Meddy DELAHAIE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.
---	--

OBJET:ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes :

BENEFICIAIRES	2014
Espérance Cornillé	2150 €
Amicale Paletiste	300 €
Prisonniers CATM	220 €
Papillons blancs ADAPEI	65 €
ADMR	300 €
Association Familiale – CSF	350 €
Club de la gaieté	300 €
AIAJ	8100 €
Groupement cynégétique de Domagné	23 €
FE VIL DEC	90 €
Les restos du coeur	105 €
Eaux et rivières de Bretagne	50 €
Chambre des métiers (22)	35 €
Chambre des métiers (35)	35 €
IPPSA	105 €
CFA BATIMENT (35)	35 €
GRYMDA	300€
UN JOUR UN METIER	35€
divers	1019€
TOTAL	13 617.00 €

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR COPIE CONFORME SUIVENT LES SIGNATURES.
LE MAIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

035-213500879-20140414-20140421-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2014